

BACHELOR

CONCEPTEUR DESIGNER D'ESPACES EXTÉRIEURS*1

1 AN | TEMPS PLEIN

Les métiers du paysage recouvrent des activités diverses : conception paysagère, aménagement et entretiens de jardins et espaces verts, de jardins privés, de grands ensembles paysagers en milieu urbain, périurbain ou rural, d'équipement sportif ou de loisirs (Golfs, stades), de toitures et murs végétalisés.

Le Concepteur Designer d'Espaces Extérieurs considère les données d'un site, d'un territoire pour inventer un aménagement. Le Concepteur Designer d'Espaces Extérieurs étudie les composantes paysagères d'un site et analyse les enjeux de la commande pour élaborer un aménagement. Sa réponse créative et technique est à la croisée des champs disciplinaires variés : géographie, écologie, sociologie ... elle s'appuie sur la démarche de projet.



PROGRAMME

Traitements des demandes clients

- Analyser les enjeux de la commande
- Réaliser un diagnostic paysager environnemental.
- Elaborer un programme de conception
- Compréhension des usages

Conception de projet

- Réaliser des esquisses d'avant-projet
- Développer son sens artistique et sa créativité
- Concevoir les dessins techniques
- Concevoir les maquettes 3D
- Réaliser les plans de détail d'exécution
- Contractualiser le projet

Réalisation de projet

- Piloter les démarches administratives
- Assurer le suivi économique du chantier
- Planifier et animer les étapes du projet

Gestion de projet

- Recruter et manager les équipes
- Planifier les étapes du projet
- Conduire des réunions

Conditions d'admission

Être titulaire d'un BAC +
2 : BTSA Aménagements
Paysagers, BTS Gestion
et protection de la nature,
BTS Design, BTS arts, arts
appliqués...

Modalités d'admission

Sur dossier d'inscription et
entretien de motivation

Notre spécialité :

Conception paysagère dans les espaces urbains et périurbains.

*1 Ce diplôme est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au niveau II selon un arrêté du 30 juillet 2018 publié au journal officiel le 07 Août 2018 sous l'intitulé architecte d'intérieur concepteur designer.





DIPLÔME

BACHELOR : Niveau II



DURÉE

1 an



NIVEAU D'ENTRÉE

BAC+2



NIVEAU DE SORTIE

BAC +3 Niveau II



STATUT

Temps plein



RYTHME

de septembre à septembre / 2 périodes de stages de 10 semaines



FRAIS DE SCOLARITÉ

8 000€

PERSPECTIVES

Poursuite d'études

- A L'ÉA Tecomah :
Manager du développement d'affaires option du paysage
- Diplôme d'état de paysagiste BAC + 5
- Ecoles d'ingénieur du paysage

Les métiers préparés

- Concepteur paysagiste
- Maître d'œuvre
- Assistant de maître d'ouvrage

Qui recrute ?

- Bureaux d'études
- Entreprises du paysage
- Collectivités territoriales
- Associations

Les activités du paysage s'exercent au sein d'entreprises privées, de bureaux d'études ou de services espaces verts de collectivités territoriales. Les marchés d'affaires concernent tout aussi bien les particuliers (40%) que les secteurs privés et publics.



91 800

actifs



29 100

entreprises privées
en activité dans
ce secteur



5.14

milliards d'€ de chiffres
d'affaires



85,1 %

de taux d'insertion
professionnelle sur toute
la filière L'ÉA dans les 7 mois
qui suivent la formation

Les +
de L'ÉA

- Des intervenants professionnels, un projet paysager
- Une pédagogie appuyée sur la démarche de projet
- Une pédagogie appropriée aux outils numériques
- Des logiciels de conception spécifiques au secteur du paysage
- Pilotage d'un projet paysager en partenariat avec des collectivités et des entreprises
- Un pôle d'accompagnement à la vie scolaire
- Un service dédié à la recherche d'entreprise : mise en relation avec nos entreprises partenaires.
- Des liens étroits avec les entreprises et les branches professionnelles



Contact

01 39 67 12 08
promotion-jouy@ecole-lea.fr



L'ÉA Tecomah

Chemin de l'Orme Rond
78356 JOUY-EN-JOSAS

JE CANDIDATE SUR
www.ecole-lea.fr



La CCI Paris Ile-de-France rassemble ses écoles. Le CFI Paris-Gambetta (filiale Energie), le CFI Gennevilliers (filiales Menuiserie et Ascenseurs), ITEDEC, TECOMAH et le CFA d'Alembert (filiales Eco-construction et Eau) se réunissent au sein d'une nouvelle entité : L'ÉA, les écoles des éco-activités. Une nouvelle école restructurée et conçue pour répondre, à travers 6 pôles de compétences et 45 formations évolutives et innovantes, aux besoins des entreprises chargées de bâtir la ville de demain.